Service
de Management
et d'Accompagnement
de la Qualité

Université
de Liège

SMAQ

Guide méthodologique pour l'élaboration du rapport d'autoévaluation

– Entités de recherche –

Version finalisée – 17/09/2010

TABLE DES MATIERES

Introduction 1

Processus d'évaluation 1

Structure du RAE d'une entité de recherche 3

Chapitre 1 : Organisation et fonctionnement 4

1.1. Nom de l'Entité et éventuellement de la faculté dont elle relève..... 4

1.2. Secteur(s) de recherche dans le(s)quel(s) l'entité s'inscrit 4

1.3. Organisation et fonctionnement 4

1.3.1. Responsable(s) de l'entité 4

1.3.2. Organigramme 4

1.3.3. Processus décisionnels 4

1.4. Responsable en charge de la Qualité 4

1.5. Mission et principales thématiques de recherche 4

1.5.1. Mission principale de l'entité 4

1.5.2. Historique de l'entité 4

1.5.3. Description des principales thématiques de recherche..... 4

1.5.4. Projet de recherche de l'entité 5

1.5.5.Incitation à l'émergence de thèmes innovants, à la prise de risque et au décloisonnement des thèmes 5

1.6. Intégration dans le contexte institutionnel 5

1.6.1. Intégration du projet scientifique dans la stratégie institutionnelle ... 5

1.6.2. Relations avec l'organisation de la Recherche à l'ULg..... 5

1.6.3. Relations avec l'Administration de l'ULg 5

1.7. Relations avec les bailleurs de fonds 5

1.8. Analyse « SWOT » 5

Chapitre 2 : Activités de Recherche 6

2.1. Détail des conventions de recherche 6

2.1.1. Tableau 1 – Conventions cloturées 6

2.1.2. Tableau 2 – Conventions en cours 6

2.1.3. Tableau 3 – Synthèse 7

2.1.4. Taux de succès des projets 7

2.2. Production scientifique 7

2.2.1. Tableau 4 – Production scientifique des 5 dernières années 7

2.2.2. Conclusions 7

2.3. Doctorants 8

2.3.1. Thèse de doctorat 8

2.3.2. Encadrement et supervision des doctorants 8

2.3.3. Programme de formation doctorale 9

2.3.4. Valorisation du doctorat 9

2.4. Valorisation et exploitation de la recherche 9

2.4.1. Services/cellules de valorisation 9

2.4.2. Activité globale liée à la valorisation 10

2.4.3. Activités de coopération au développement 10

2.4.4. Lien recherche – formation 10

2.4.5. Lien recherche – services à la communauté 10

2.4.6. Missions d'expertise et prestations pour tiers menées par les membres de l'entité sur les 5 dernières années 11

2.5. Analyse « SWOT » 11

Chapitre 3 : Mobilité, attractivité et notoriété 12

3.1. Présence internationale et mobilité 12

3.1.1. Tableau 7 – Présence internationale 12

3.1.2. Tableau 8 – Mobilité des doctorants, chercheurs et enseignants 12

3.2. Attractivité, organisation de colloques, séminaires, congrès et conférences 12

3.3. Notoriété et visibilité 13

3.3.1. Prix, titres et distinctions 13

3.3.2. Implication dans un/plusieurs réseau(x) de recherche 13

3.3.3. Participation des membres à des comités éditoriaux 13

3.3.4. Intervention des membres de l'entité sur invitation 13

3.4. Analyse « SWOT » 13

Chapitre 4 : Ressources 14

4.1. Ressources humaines 14

4.1.1. Personnel de l'entité 14

4.1.2. Compétences 14

4.1.3. Recrutement du personnel de recherche 15

4.1.4. Evaluation et promotion du personnel de recherche 15

4.2. Ressources financières 16

4.2.1. Tableau 11 : descriptif des résultats financiers des 5 dernières années 16

4.2.2. Activités rétribuées par le secteur public 16

4.2.3. Activités rétribuées par le secteur privé 17

4.2.4. Graphe 1 : ventilation des revenus d'activité selon leur source 17

4.2.5. Conclusions..... 17

4.3. Moyens logistiques 18

4.4. Pérennité des activité de recherche de l'entité 18

4.5. Analyse « SWOT » 18

Annexes 19

Guide méthodologique pour l'élaboration du rapport d'autoévaluation

Entités de recherche

Introduction

Dans le "Projet pour l'Université de Liège", le Recteur Rentier définit en préambule sa vision de l'Université: "Elle promeut les valeurs d'une société aussi équitable que durable et mène des travaux de recherche de grande qualité au service de Liège, de la Région wallonne et de l'humanité tout entière".
Il redéfinit également la mission de l'Université dans une courte synthèse où sont évoquées plusieurs de ses valeurs: "Excellence, équité, respect mutuel, qualité de vie, réflexion critique ..."

La mise en œuvre du "Projet" passe par la concrétisation de ces ambitions dans la vie quotidienne de l'Institution. Le Service de Management et d'Accompagnement de la Qualité (SMAQ) décrit ci-dessous les quelques principes qui définissent et caractérisent la gestion de la qualité à l'Université de Liège.

- la réflexion critique ;
- la participation active ;
- la concertation ;
- la transparence ;
- la planification des changements.

Ces principes, qui engagent le SMAQ dans son fonctionnement, sont les guides pour intégrer la démarche qualité et la diffuser de manière cohérente dans toute l'Institution[1]. Ils tiennent également compte des exigences contenues dans la « charte européenne du chercheur »[2] et dans le code de conduite des institutions qui lui est relatif.

Processus d'évaluation

L'évaluation de la recherche comporte le rapport d'autoévaluation (RAE) et le plan d'action (PA) rédigés par une commission d'évaluation élue par l'entité. C'est en effet à cette dernière que revient la charge de coordonner l'exercice d'autoévaluation.

RAE et PA sont complétés par l'avis d'un groupe d'experts externes. Ces derniers analysent RAE et PA et effectuent une visite sur place, à l'occasion de laquelle ils s'entretiennent avec les différents représentants de l'entité. Après une courte synthèse orale rendue à la fin de la visite, les experts produisent un rapport écrit (rapport préliminaire) qui porte à la fois sur les observations faites pendant la visite, le RAE et le PA.

[1] Pour plus d'information à ce sujet, veuillez vous référer au document du SMAQ « Prendre appui sur les valeurs de l'Institution », disponible sur simple demande.
[2] La version française de la charte européenne du chercheur est disponible via le lien suivant : http://ec.europa.eu/eracareers/pdf/eur_21620_en-fr.pdf

Il est permis à l'entité de formuler des remarques sur des éléments factuels erronés de ce rapport, remarques qui sont intégrées dans le rapport final si les experts le jugent opportun.

Le responsable de l'entité est ensuite invité à présenter son plan d'action devant les autorités de l'ULg.

Un bilan de la situation (rapport de suivi de la mise en œuvre du plan d'action) doit être établi par l'entité après 2 et 4 ans. Le dernier bilan clôt le plan quinquennal. Un nouveau cycle, se basant sur les acquis du plan quinquennal précédent, recommence.

Le calendrier suivant résume les étapes-clés du processus d'évaluation décrites ci-dessus.

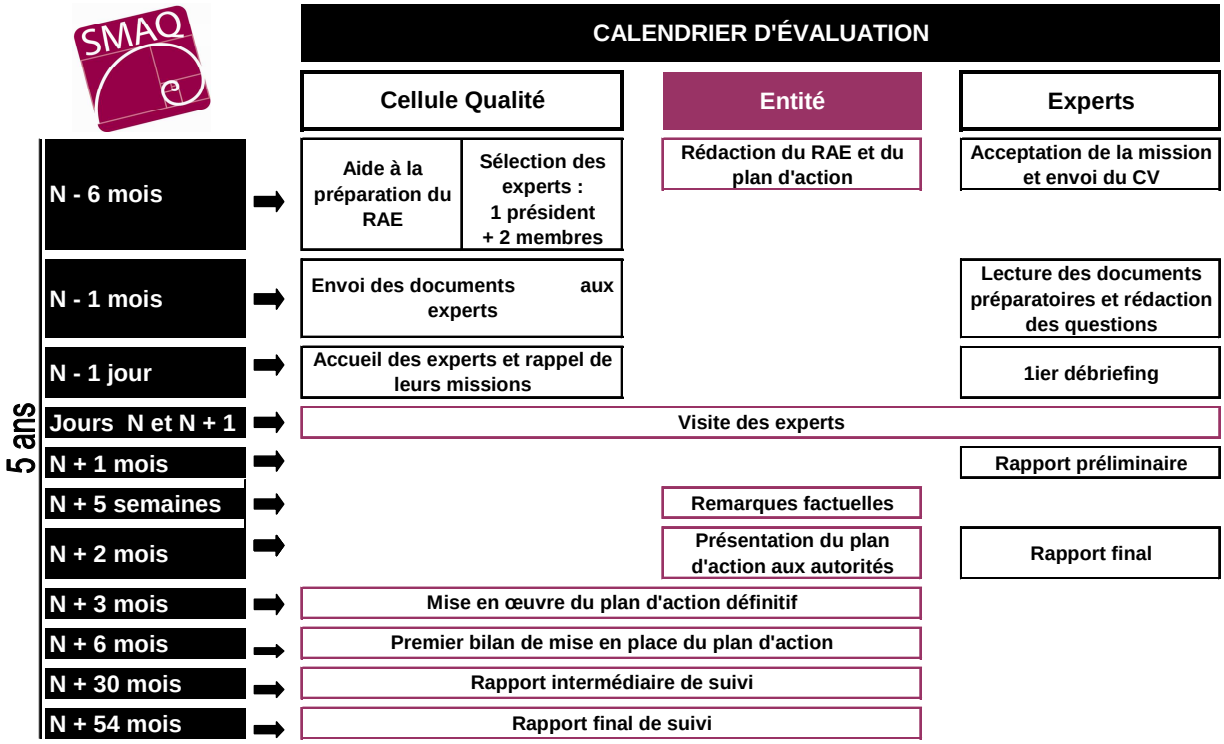

Afin de réaliser l'ensemble de l'exercice dans le cadre temporel imparti, il est indispensable que chaque entité désigne les membres de sa commission d'évaluation dans les quinze jours qui suivent la première réunion des coordonnateurs. L'établissement d'un calendrier d'évolution des travaux dès le départ peut se révéler très utile.

Structure du RAE d'une entité de recherche

Le SMAQ a conçu un canevas afin de soutenir la démarche de réflexion menée par les entités évaluées. Il a été soumis pour avis au Conseil Universitaire de la Recherche et approuvé par le CA en date du 24 février 2010.
Pour chacune des entités évaluées, les critères proposés pour l'évaluation de la production scientifique ont été examinés par le Conseil sectoriel compétent.

Le SMAQ a identifié quatre composantes ou objectifs principaux. Ils constituent les quatre chapitres de l'autoévaluation :

1. Organisation et fonctionnement ;
2. Activités de Recherche ;
3. Attractivité et notoriété ;
4. Ressources.

Dans la présentation qui suit, pour chaque item, les informations souhaitées et, lorsqu'il y a lieu, l'usage qui en sera fait au niveau institutionnel sont précisés.

Le descriptif de chaque chapitre est précédé d'un encadré qui définit, en guise d'introduction, l'objectif à atteindre.

Il est à noter que la liste des membres sur laquelle se basent les tableaux du rapport correspond au 1er février précédant l'exercice d'autoévaluation. Les tableaux de données relevés dans le document sont, sauf mention contraire dans le texte, fournis par la cellule RADIUS. Il est simplement demandé à l'entité de valider et compléter ces données.

Chapitre 1 : Organisation et fonctionnement

L'objectif poursuivi est de permettre aux autorités et aux experts visiteurs de comprendre et d'évaluer le fonctionnement interne de l'entité et son intégration dans son environnement.

1.1 Nom de l'Entité et (éventuellement) de la faculté/département dont elle relève

1.2 Secteur(s) de recherche dans le(s)quel(s) l'entité s'inscrit

Pour rappel, il existe trois secteurs de recherche à l'ULg : Sciences et techniques, Sciences de la Santé, Sciences humaines.

1.3 Organisation et fonctionnement

Il s'agit de préciser les responsabilités de chacun et de déterminer si les prises de décision sont transparentes, si l'organisation est plutôt (dé)cloisonnée entre axes et thèmes de recherche, s'il existe un comité de pilotage (conseil de labo, conseil scientifique, etc.)…?

1.3.1 Responsable(s) de l'entité

1.3.2 Organigramme : direction, hiérarchie, organisation interne

Si un tel organigramme existe, l'utiliser.

1.3.3 Processus décisionnels

Décrire brièvement la manière dont l'entité fonctionne et qui (individuellement ou comme membre d'un groupe) prend les divers types de décisions.

1.4 Politique qualité

Décrire la politique qualité adoptée par l'entité.

Par exemple : L'entité a-t-elle désigné un de ses membres (académique, scientifique, administratif) pour gérer les questions relatives à la qualité. Si oui, indiquer ses coordonnées.

L'entité utilise-t-elle une méthodologie qualité quelconque –reconnue ou non par un organisme extérieur?

1.5 Mission et principales thématiques de recherche

L'objectif est de connaître les priorités de l'entité : projets transdisciplinaires, accompagnement d'équipes émergentes, etc. Il est également question ici de discuter la cohérence/pertinence des thèmes, l'intérêt, l'étendue et l'originalité du projet scientifique global de l'entité.

1.5.1 Mission principale de l'entité

1.5.2 Historique de l'entité

1.5.3 Description des principales thématiques de recherche

1.5.4 Projet de recherche de l'entité : ce projet est-il clair ? Comment est assurée sa diffusion vers les membres de l'entité ? Comment s'assure-t-on de leur adhésion à ce projet ?

1.5.5 Incitation à l'émergence de thèmes innovants, à la prise de risque et au décloisonnement des thèmes.

Décrire les mesures ou les procédures en place.

1.6 Intégration dans le contexte institutionnel

1.6.1 Intégration du projet scientifique dans la stratégie institutionnelle

Indiquer si l'entité définit ses priorités de recherche en fonction de plans ou de stratégies institutionnelles ou externes à l'université. Si c'est le cas, en donner la nature.

1.6.2 Relations avec l'organisation de la Recherche à l'ULg

Que pense l'entité de la nouvelle organisation de la Recherche en secteurs?

1.6.3 Relations avec l'Administration de l'ULg

Il s'agit de commenter les relations entre l'entité et l'administration de l'Université en insistant sur l'évaluation critique de ces liens. Distinguer l'administration de l'ARD des autres administrations avec lesquelles vous interagissez (AEE, RH, ARI, SEGI, etc.).

1.7 Relations avec les bailleurs de fonds

Quelle est la qualité des relations scientifiques/administratives que l'entité entretient avec ses principaux bailleurs de fonds? A-t-elle des suggestions à cet égard ?

L'objectif est de mieux comprendre les difficultés des chercheurs dans leurs relations avec les bailleurs de fonds, d'en épingler les dysfonctionnements majeurs et de voir comment les corriger.

1.8 Analyse « SWOT[3] »

En parcourant les items développés dans ce chapitre, discuter ceux qui appellent des remarques particulières en matière d'analyse « SWOT ».

Il ne s'agit pas de reprendre systématiquement tous les points mais d'épingler ceux qui méritent d'être commentés. Pour chacun des points repris, l'information sera traitée en trois volets: (a) description précise du point évoqué;(b) commentaires; (c) propositions d'exploitation (forces), de correction (faiblesses), d'amélioration (occasions) ou de réaction (menaces). L'information discutée doit être actuelle et répondre à des situations concrètes. Cette analyse SWOT sera sollicitée à la fin de chaque chapitre du rapport.

[3] Ce terme désigne en anglais les forces et les faiblesses (internes) ainsi que les occasions et menaces (externes) auxquelles est soumise l'entité évaluée dans l'exercice de sa mission (Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats).

Chapitre 2 : Activités de Recherche

Pour l'entité, il s'agit d'avoir une bonne connaissance des forces et faiblesses de ses activités de recherche, de pouvoir en faire une lecture critique et de s'interroger sur sa stratégie.
Du point de vue institutionnel, un premier objectif est de dresser un inventaire de l'activité scientifique, d'en dégager les lignes de force et les potentialités. Un second objectif est de profiler l'Institution en matière de recherche en tenant compte de ces lignes de force. Les priorités institutionnelles seront soutenues en termes d'affectation de moyens (humains, logistiques, financiers…).

2.1. Détail des conventions de recherche[4]

2.1.1 Tableau 1 : Conventions clôturées[5] au cours des cinq dernières années
Les données sont pré-remplies par la cellule RADIUS, il est demandé à l'entité de compléter/valider ces informations.

Titre du projet	
Domaine de recherche	
Résumé (60 mots)	
Rôle de l'entité dans le projet (pilote, partenaire, collaborateurs)	
Date de début / Date de fin / Durée du projet	
Partenaires (scientifiques) des projets de recherche (type d'organisme[6] - localisation – nature du partenariat – contacts)	
Source(s) de financement[7]	
Budget (part revenant à l'ULg)	

2.1.2 Tableau 2 : Conventions actuellement en cours
Les données sont pré-remplies par la cellule RADIUS, il vous est demandé de compléter/valider les informations.

Titre du projet	
Domaine de recherche	
Résumé (60 mots)	
Rôle de l'entité dans le projet (pilote, partenaire, collaborateurs)	

[4] Se limiter aux thèmes de recherche de l'entité
[5] Par « convention clôturée », nous entendons celle dont le financement est échu.
[6] Institution Universitaire ou d'enseignement supérieur / Organisme public / Organisation privée / Partenaires industriels
[7] Financement institutionnel – Fonds propres – FRS/FNRS et Fonds associés – Etat fédéral – Communauté française – Régions – Autres fonds publics belges – Fonds structurels européens – Autres fonds publics européens, internationaux.

Date de début / Date de fin / Durée du projet	
Partenaires des projets de recherche (type d'organisme[6] - localisation – nature du partenariat – contacts)	
Source(s) de financement[7]	
Budget (part revenant à l'ULg)	

2.1.3 Tableau 3 : Synthèse

Les données sont complétées par la cellule RADIUS sur la base des informations contenues dans les tableaux 1 et 2.

Nombre de conventions clôturées sur les 5 dernières années	
Nombre de conventions en cours	
Durée moyenne des conventions	
Structure du partenariat	
Structure du financement, par source de financement	

Quelles conclusions l'entité tire-t-elle des données présentes dans ce tableau ? Par exemple : le nombre de projets clôturés ou en cours semble-t-il adéquat pour assurer la pérennité des recherches ?
Quelle(s) perspective(s) l'entité envisage-t-elle en matière de partenariat et de financement ? La diversité dans ces domaines est-elle importante pour l'entité ? Quelles sont les propositions pour la garantir ?

2.1.4 Taux de succès des projets

Par rapport au nombre de projets déposés les cinq dernières années, l'entité peut-elle s'exprimer sur leur « taux de succès », c'est-à-dire ceux qui peuvent être réellement entrepris ? Quels changements seraient envisageables pour améliorer ce taux, s'il y a lieu ?

2.2. Production scientifique

Les données constituant le tableau ci-après proviennent de la base de données ORBI. Seuls les documents référencés dans ORBI sont donc repris et présentés selon les modèles facultaires (travail de coordination réalisé par le Réseau des bibliothèques pour établir un référentiel commun aux diverses facultés - annexe 1). Il est demandé à l'entité de compléter et de valider ces données.

2.2.1 Tableau 4 : production scientifique des 5 dernières années, présentée selon la typologie adoptée par le Conseil sectoriel de la Recherche.
Les données sont pré-remplies par la cellule RADIUS, il est demandé à l'entité de compléter/valider ces informations.

2.2.2 Conclusions

Quelles conclusions l'entité tire-t-elle du tableau ci-dessus ?

2.3. Doctorants[8]

2.3.1 Thèses de doctorat

Tableau 5 : Activité doctorale

Les données sont pré-remplies par la cellule RADIUS, il est demandé à l'entité de compléter/valider ces informations.

Nombre de bourses de doctorat / Mandats de fonds de recherches en cours	
Nombre de bourses de doctorat / Mandats des fonds de recherches au cours des 5 dernières années	
Durée moyenne de ces bourses	
Origine de financement de ces bourses	
Nombre de thèses actuellement en préparation (dont un membre de l'entité est (co-) promoteur	
Nombre de thèses soutenues sur les 5 dernières années (dont un membre de l'entité est promoteur ou co-promoteur)	

Sur base de ce tableau et plus particulièrement parmi les thèses soutenues sur les 5 dernières années :

a) Combien de thèses ont été réalisées en 3, 4, 5, 6, 7 ans ou plus ?
b) Y a-t-il eu des abandons ? Combien ? Quelles en étaient les raisons ?
c) Y a-t-il eu des refus d'autorisation à poursuivre ? Combien ? Quelles en étaient les raisons ?

2.3.2 Encadrement et supervision des doctorants

a) Modalités d'encadrement

Comment l'encadrement est-il organisé au sein de l'entité (répartition équivalente entre les le personnel d'encadrement, activité d'encadrement assurée par certains membres uniquement, cotutelle internationale…) ?
Quel est le rôle du collège de doctorat dans cet encadrement ?

Une préoccupation de l'ULg est de garantir un environnement scientifique adéquat au doctorant. Le CA a approuvé un règlement (annexe 2), fixant les modalités d'encadrement. Il est donc question ici de positionner l'entité évaluée par rapport à ce règlement : est-il suivi ? L'entité en est-elle satisfaite ? Quelles modifications y apporterait-elle ?

[8] Dans le cadre de ce dossier, par « doctorant » il faut entendre : tout étudiant-chercheur régulièrement inscrit au doctorat.

b) Relations personnel d'encadrement-doctorant

L'entité organise-t-elle des événements ou réunions scientifiques entre les doctorants et le personnel d'encadrement ? Si oui, quelle est la fréquence et la nature de ces derniers ?

c) Association de doctorants, site internet.

Il existe au sein de l'ULg, un « Réseau des Doctorants » (ReD, annexe 3). Quelle connaissance les doctorants encadrés par l'entité ont-ils de cette association et du site internet y associé ? Quelle est leur opinion sur ce réseau et ce qu'il propose ?

2.3.3 Programme de formation doctorale

Au sein de la Communauté Française de Belgique, une formation doctorale de 60 crédits est obligatoire.

Vous êtes invités à prendre position sur les questions suivantes :

a) De quelle manière le programme de formation est-il élaboré dans l'entité ?
b) Quel est le degré de liberté laissé au doctorant dans le choix des cours ?
c) Quels moyens sont mis à la disposition des doctorants pour la mobilité internationale, à assister à des cours interuniversitaires ou transdisciplinaires ?

2.3.4 Valorisation du doctorat

Dans cette rubrique, l'entité de recherche est invitée à s'exprimer sur les carrières des docteurs diplômés et sur la valorisation de leur doctorat. En particulier, il y a lieu de s'interroger sur les questions suivantes : dans quel secteur les jeunes docteurs sont-ils le plus souvent engagés ? Y a-t-il une reconnaissance de leur qualité de docteur ? Rencontrent-ils des problèmes relatifs à la propriété intellectuelle de leurs travaux ?

2.4. Valorisation et exploitation de la recherche

2.4.1 Activité globale liée à la valorisation

Dans cette rubrique, l'entité est invitée à décrire l'ensemble des activités de valorisation de sa recherche (celles-ci peuvent prendre des formes très diverses : contrats de recherche/prestations pour tiers, brevets, licences, spin-offs, lien entre recherche et enseignement, partenariats divers, services à la communauté...)

En outre, au sein de l'ULg, une de ces activités de valorisation est assurée par l'« Interface Entreprises Université » et l'entité « Propriété intellectuelle et Innovation » (PI²) -cf. annexe 4. L'entité a-t-elle déjà interagi avec ces deux services ? Que pense-t-elle de cette interaction ?

2.4.2 Activité spécifique liée à la valorisation

• Tableau 6 : Brevets, licences, spin-offs

Il est demandé à l'entité de compléter ce tableau sur la base des informations dont elle dispose.

Brevets délivrés depuis la création de l'entité	
Nombre (dont X sur les 5 dernières années)	
Bref descriptif	
Licences délivrées depuis la création de l'entité	
Nombre (dont X sur les 5 dernières années)	
Bref descriptif	
Spin-offs créées depuis la création de l'entité (dont X sur les 5 dernières années)	
Contrats de recherche / Prestations pour tiers Nombre de contrats en cours Bref descriptif	

• L'entité a-t-elle une politique spécifique en matière de propriété intellectuelle ? Les chercheurs y sont-ils sensibilisés ?
Par exemple, le règlement de propriété intellectuelle[9] est-il connu de tous ? Le « cahier de laboratoire » (outil proposé par l'Interface) est-il utilisé ? Les procédures de confidentialité sont-elles connues et utilisées?
Décrire.

2.4.3 Activités de coopération au développement

Décrire, s'ils existent, les partenariats que l'entité entretient dans le cadre d'une coopération Nord-Sud.

2.4.4 Lien recherche-formation : intégration de la recherche dans la formation d'étudiants et d'adultes en reprise d'étude

Ces liens existent-ils ? Quelle forme prennent-ils ? A quels étudiants s'adressent-ils ?

Les liens entre recherche et formation dépassent la simple valorisation de la recherche dans certaines entités. Insérer ici toutes les activités qui paraissent pertinentes.

Il peut s'agir d'une retombée des résultats de recherche dans les programmes de formation, de la création de masters complémentaires, de la participation aux enseignements de l'école doctorale, la formation continue, d'une sensibilisation particulière des étudiants à la recherche…

2.4.5 Lien recherche-services à la communauté

Quel est l'impact des activités de recherche de l'entité sur la société ?

Distinguer le niveau local, régional, national et international et en préciser la nature (ouverture vers les médias, vulgarisation, travaux d'expert…)

[9] « La propriété intellectuelle à l'Université de Liège : Coordination et valorisation », Oct.1999, disponible via le lien suivant : http://www.interface.ulg.ac.be/docs/vademecumpi.pdf

2.4.6 Missions d'expertise, prestations pour tiers et services à la communauté menés par les membres de l'entité sur les 5 dernières années

Décrire.

Commenter les synergies éventuelles entre les domaines de compétence en recherche et ces trois types de missions.

2.5. Analyse « SWOT »

Comme au chapitre 1, il s'agit, en parcourant chacun des items du chapitre 2, de développer ceux qui appellent des remarques particulières en matière d'analyse « SWOT » (forces et faiblesses (internes) et occasions et menaces (externes)).

Pour rappel, chacun des points repris est traité en trois volets: (a) description précise du point évoqué; (b) commentaires; (c) propositions d'exploitation (forces), de correction (faiblesses), d'amélioration (occasions) ou de réaction (menaces). L'information discutée doit être actuelle et répondre à des situations concrètes.

Chapitre 3 : Mobilité, attractivité et notoriété

L'objectif poursuivi est de mesurer l'ampleur des efforts fournis par l'entité dans les domaines de l'attractivité et la notoriété et d'en estimer les effets.

3.1. Présence internationale et mobilité

3.1.1 Tableau 7 : Présence internationale (IN)

Il est demandé à l'entité de remplir la 1ère ligne de ce tableau et de vérifier l'exactitude des données des autres rubriques complétées par RADIUS.

Nombre et profil professionnel des visiteurs en mobilité internationale venus à l'ULg sur les 5 dernières années (chercheur sur contrat, doctorant, docteur, post docteur,…)	
Ventilation du personnel de recherche en fonction du lieu de délivrance du diplôme d'études de base	
Ventilation des docteurs en fonction du lieu de délivrance du diplôme de doctorat	

3.1.2 Tableau 8 : Mobilité (OUT) des doctorants, chercheurs et enseignants (en dehors de la Belgique, sur les cinq dernières années)

Il est demandé à l'entité de compléter ce tableau sur la base des informations dont elle dispose.

Séjours de recherche scientifique à l'étranger (>3 mois) des membres de l'entité, (en rapport avec une thématique de recherche de l'entité)	
Objet, pays, date ;	
Nombre total des missions pour l'ensemble de l'entité.	
Séjours scientifiques à l'étranger (< 3 mois) des membres de l'entité, (en rapport avec une thématique de recherche de l'entité)	
Objet, pays, date	
Nombre total des séjours pour l'ensemble de l'entité	

3.2. Attractivité, organisation de colloques, séminaires, congrès et conférences

Tableau 9 : Titre des colloques, séminaires, congrès et conférences organisés par l'entité, date, nombre de participants

Il est demandé à l'entité de compléter ce tableau sur la base des informations dont elle dispose. La période couvre les 5 dernières années.

Quelle priorité l'entité accorde-t-elle à l'organisation de telles manifestations dans l'Institution ?

Comment qualifier le succès des événements organisés par l'entité ?

3.3. Notoriété et visibilité

3.3.1 Prix, titres et distinctions.

Détailler le(s) titre(s) conféré(s) et leur origine et préciser si ce(s) titre(s) a (ont) été accordé(s) à l'entité ou à titre nominal.

3.3.2 Implication (participation ou direction) dans un ou plusieurs réseaux de recherche (nationaux ou internationaux).

Décrire.

3.3.3 Participation des membres de l'entité à des comités éditoriaux, d'évaluation ou scientifiques (belges ou étrangers).

Décrire.

3.3.4 Intervention des membres de l'entité sur invitation (conférencier-invité, presse, médias, décideurs ou grand public).

Commenter brièvement la nature de ces interventions et leur caractère régulier ou ponctuel.

3.4. Analyse « SWOT »

Selon le schéma habituel (vide supra).

Chapitre 4 : Ressources

L'objectif poursuivi est de mieux connaître les pratiques de gestion des ressources humaines en vigueur dans l'entité. Il est également question de vérifier la stabilité de l'entité à partir de ses ressources financières et de son niveau d'équipement.
Ces données peuvent être examinées par les autorités pour identifier les forces et faiblesses des ressources et prévoir leur évolution.

4.1. Ressources humaines

4.1.1 Personnel de l'entité

Tableau 10 : Synthèse
Cette synthèse est élaborée sur base des informations individuelles relatives aux membres du personnel (cf. annexe 5).

Personnel académique et scientifique engagé dans la recherche : Nombre (dont X provenant de l'Institution)	
Pourcentage ayant obtenu son diplôme de 1er cycle à l'étranger	
Pourcentage ayant obtenu son diplôme de 2ième cycle à l'étranger	
Pourcentage ayant obtenu son diplôme de 3ième cycle à l'étranger	
Proportion moyenne de temps consacrée à la recherche (en ETP)	
Proportion moyenne de temps consacrée à l'enseignement (en ETP)	
Charge moyenne d'enseignement (en heures)	
PATO / total du personnel	
Personnel administratif en support à la recherche (PA) / Total du personnel	
Nombre de chercheurs non docteurs et non doctorants	
Nombre de docteurs actuellement dans l'entité	
Nombre de post-docs actuellement dans l'entité	
Structure par âge et par sexe	

Quelles conclusions l'entité tire-t-elle de tableau, en termes de pyramide des âges, de diversité, de soutien et de temps consacré à la recherche et à l'enseignement ?

4.1.2 Compétences

Quelles sont les compétences présentes ou nécessaires au sein de l'entité et quels sont les moyens de corriger les éventuels manquements ?

Les membres du personnel sont-ils tenus d'établir un plan de formation individuel ? Ont-ils recours aux formations organisées par l'Administration des Ressources humaines (développement personnel, communication écrite et orale, langues, outils bureautiques…) ? Si oui, ont-elles permis une amélioration ?

4.1.3 Recrutement du personnel de recherche

- Politique de recrutement

Le but est de mieux connaître la politique de sélection et de recrutement par les responsables de l'entité.
Ainsi, certains responsables fixent leur choix en fonction des priorités de recherche, d'autres sur la base de la connaissance qu'ils ont de candidats potentiels, d'autres encore favorisent l'appel à des candidats d'autres disciplines ou d'autres nationalités ?

- Procédures de recrutement

Quelle procédure utilise l'entité pour recruter en fonction des priorités énoncées ci-dessous ?
Par exemple, l'affichage aux valves à destination des diplômés, l'entretien particulier avec des étudiants/diplômés au profil particulièrement adéquat, au travers du site institutionnel, au travers du site « Euraxess », etc.

4.1.4 Evaluation et promotion du personnel de recherche

De quelle manière se déroule l'évaluation des membres du personnel de recherche si elle existe ? Sert-elle de base pour les promotions accordées ?

4.2. Ressources financières

4.2.1 Tableau 11 : Descriptif des résultats financiers des 5 dernières années en matière de recherche

Les données sont pré-remplies par l'Administration et Radius, selon les modalités prévues par le Conseil d'Administration.

	2005	*2006*	*2007*	*2008*	*2009*
Revenus provenant des conventions de recherche[10]					
Internes[11]					
Externes					
Revenus provenant du budget ordinaire (BO)					
Subside de fonctionnement annuel[12]					
Personnel BO imputé sur OTP recherche					
Subside fédéral					
Revenus provenant des contrats et prestations pour tiers (secteur privé)					
Revenus provenant des dons et legs					
Montant des dépenses engendrées par l'entité en matière de recherche					
Fonctionnement					
Personnel					

Commenter l'évolution de ces chiffres et relever, s'il y a lieu, les inexactitudes apparentes.
Commenter, si cela s'avère nécessaire, les décalages éventuels entre les dépenses et les revenus.

4.2.2 Activités rétribuées par le secteur public

Tableau 12 : Descriptif des revenus provenant des conventions de recherche

Les données sont pré-remplies par l'Administration et Radius, selon les modalités prévues par le Conseil d'Administration.

	2005	*2006*	*2007*	*2008*	*2009*
FRS/FNRS et Fonds associés					
Etat fédéral					
Communauté française					
Régions					
Autres fonds publics belges					
Fonds structurels européens					
Autres fonds publics européens, internationaux					

[10] Convention de recherche : convention financée par des organismes publics
- dont les dépenses doivent être justifiées à charges réelles ;
- ou pour lesquelles il existe des arrêtés de subvention.

[11] Par exemple : ARC (Action de Recherche Concertée), fonds spéciaux.

[12] Hors salaire des académiques.

4.2.3 Activités rétribuées par le secteur privé

Quels sont vos principaux clients privés ?

Quelle est la part des revenus provenant des prestations pour tiers qui a été obtenue via appel d'offre ?

L'entité est-elle en mesure d'accroître les financements externes et de répondre à des appels d'offre, si nécessaire ?

Quelle est la part de récurrence des revenus issus du secteur privé? Comment l'entité s'assure-t-elle de la pérennité de ces financements ?

4.2.4 Graphe 1 : Ventilation (2010 ou dernière année disponible) des revenus d'activité selon leur source

Les données sont pré-remplies par l'Administration et Radius, selon les modalités prévues par le Conseil d'Administration.

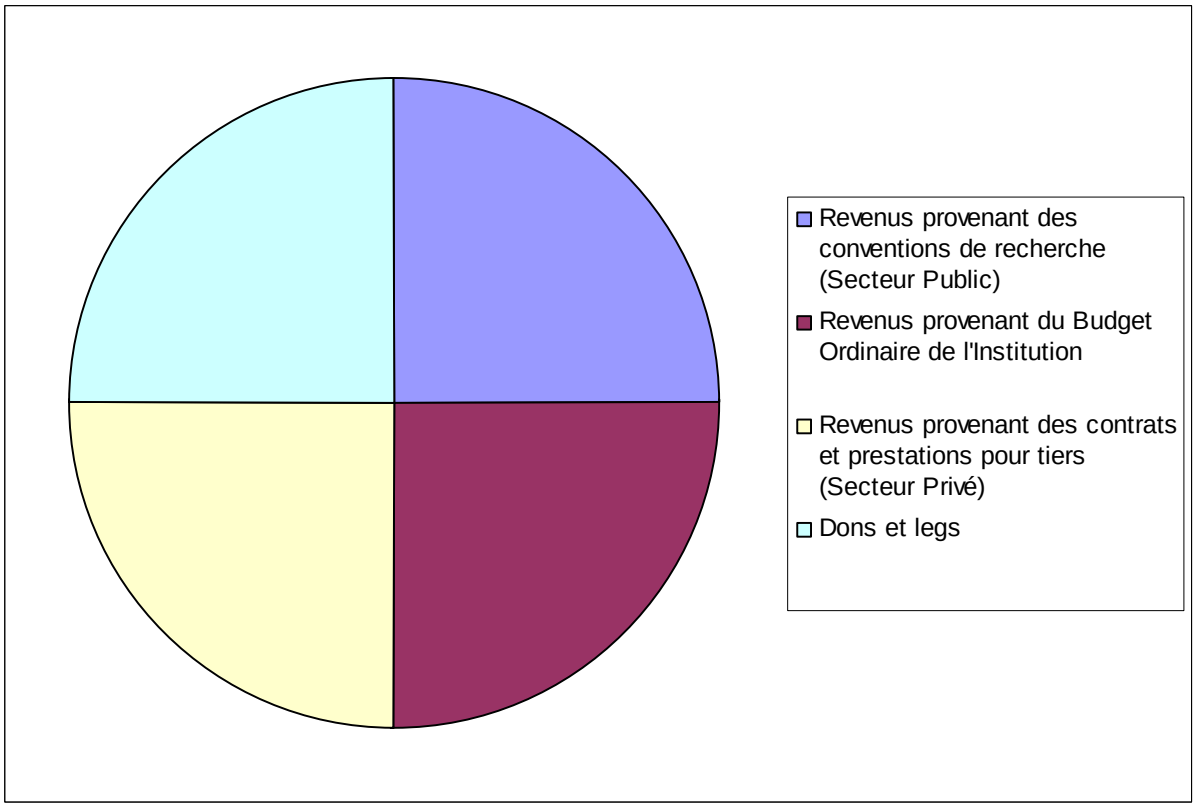

Comment l'entité interprète-t-elle ce graphique et quelles conclusions en tire-t-elle ?

4.2.5 Conclusions

Cette structure de financement et son évolution vous paraissent-elles satisfaisantes et reflétant la stratégie de l'entité ?

4.3 Moyens logistiques

Il est demandé de qualifier sa situation en termes de moyens d'équipement (entretien, maintenance, remplacement) et d'espace disponible. Ces moyens sont-ils adéquats par rapport aux objectifs poursuivis ?
Existe-t-il des plateformes scientifiques mises à la disposition d'autres acteurs de l'ULg ou de l'extérieur ?
A l'inverse, l'entité utilise-t-elle des plateformes d'autres entités ? Si oui, préciser les modalités selon lesquelles cette utilisation se fait.

4.4 Pérennité des activités de recherche de l'entité

Sur base des informations relevées en termes de ressources humaines, financières et logistiques, pensez-vous que la viabilité et la pérennité des activités de recherche soient assurées dans l'entité ? Comment les garantir ?
Par exemple, les durées moyennes, budgets et types de conventions vous semblent-ils adéquats ? La diversité de la structure du personnel est-elle assurée ?

4.5 Analyse « SWOT »

Selon le schéma habituel (vide supra).

Pour rappel : la première partie du RAE, rédigée à partir de la réflexion collective de l'entité, constitue la partie la plus importante de l'évaluation. Elle débouche sur les propositions présentées dans le plan d'action[13], second volet du RAE.

[13] Voir « Directives pour la rédaction du plan d'action – Entités de recherche ».

ANNEXES

A compléter par le SMAQ

1. Modèles de rapports des publications et communications scientifiques générés à partir d'ORBI en vue de l'évaluation de dossiers scientifiques individuels ou d'équipes de l'ULg

    a. Modèle A, validé par les Facultés de Médecine (FM), Sciences (FS), Sciences appliquées (FSA), Médecine Vétérinaire (FMV) et Gembloux Agro-Bio Tech (Gx-ABT)
    b. Modèle B, validé par l'Institut des Sciences Humaines et Sociales (ISHS) et HEC-Ecole de Gestion (HEC)
    c. Modèle C, validé par la Faculté de Droit
    d. Modèle D, validé par la Faculté de Philosophie et Lettres
    e. Modèle de rapport établi par le F.R.S.-FNRS (F1 : avec poster(s) et F2 : sans poster(s))

2. Règlement doctoral

3. ReD

4. Interface

5. Données individuelles des membres du personnel de l'entité

Les données sont pré-remplies par la cellule RADIUS, il est demandé à celle-ci de compléter/valider ces informations.

Nom	
Statut (académique, scientifique temporaire/définitif, PATO[14])	
Nationalité	
Pays d'obtention du diplôme de 1er cycle	
Pays d'obtention du diplôme de 2ième cycle	
Pays d'obtention du doctorat	
Sexe	
Age	
Nature du contrat : CDI ou CDD	
Date d'entrée – Date de sortie (en cas de CDD)	
Equivalent temps plein (ETP)	
Proportion du temps consacrée aux projets de recherche de l'entité (en ETP)	
Proportion du temps consacrée à l'enseignement (en ETP)	
Charge d'enseignement (en heures)	

[14] PATO: Personnel Administratif, Technique et Ouvrier